

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET L'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Williams Bella

Salon de l'investissement immobilier en Côte d'Ivoire une opportunité

Fondateur et Directeur Général de Property Kro, une société de services et de développement immobilier basée à Abidjan ... • (Page 06)

Mali

Le budget 2022 adopté par les autorités de Transition

La Loi de finances du Mali pour l'exercice 2022 signé le 23 décembre 2021 renseigne que les autorités de ... • (Page 06)

7ème Revue annuelle 2021, des réformes communautaires • (Page 03)

Le Bénin réalise des résultats globalement satisfaisants



Président de la Commission de l'UEMOA

Industrialisation au Bénin

Les sociétés d'assurance et les notaires découvrent la GDIZ-Zè

Dans le cadre de la série de séances d'information et de découverte de la Glo-Djigbé industrial zone (GDIZ) Zè, l'Agence de ... • (Page 04)

Développement des entreprises

Les nouvelles réformes fiscales au centre d'un séminaire

La Direction générale des Impôts (DGI) en collaboration avec le ... • (Page 11)

Investissements directs étrangers

Les flux en Afrique subsaharienne ont atteint 50908 milliards Fcfa

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié le mercredi 19 janvier 2022, son rapport intitulé "Investment Trends ... • (Page 10)

Restitution des œuvres d'art au Bénin

Emmanuel Macron signe le décret du transfert définitif des 26 trésors royaux du patrimoine français

Le Gouvernement s'active pour l'exposition publique diplytique des œuvres au Palais de la Marina. • (Page 11)

Protection des marques

• (Page 02)

L'OAPI baisse ses coûts de 10% et de 20%, selon la marque



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naira	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (1Xof)	574.93	655.95	784.68	1.38	92.41	37.36	5.01	90.86	156.55	7.74

Protection des marques

L'OAPI baisse ses coûts de 10% et de 20%, selon la marque

Pour encourager le recours à la propriété intellectuelle par les inventeurs, entrepreneurs et autres sur le continent, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) a annoncé une baisse des coûts de protection des marques.



• Sylvestre TCHOMAKOU

Suivant les recommandations de la 61^{ème} session ordinaire de son Conseil d'Administration qui a marqué son accord pour « l'adoption du règlement portant Grille des Taxes de l'OAPI relative aux marques aux dessins et modèles industriels et aux indications géographiques », l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), baisse les coûts de protection des marques de 10 et 20%. Valable au titre de l'année 2022, cette réduction permettra désormais aux demandeurs de brevets d'inventions à l'OAPI, de déboursier pour la taxe de dépôt, une somme de 360 000 FCFA, que la marque soit en couleur ou pas. A noter que par le passé, le montant était compris entre 400 000 et 450 000 FCFA, selon que la marque était en cou-

leur ou pas. Ce qui fait une réduction de 90 000 FCFA pour la marque en couleur et 40 000 FCFA pour les marques qui ne le sont pas. Soit respectivement une réduction de 20% et 10%. D'après le communiqué de l'organisation relayé par les médias camerounais, « Il y a d'autres changements : autrefois, quand vous déposiez la marque, si vous faisiez une erreur d'écriture, pour corriger ça il fallait payer des taxes. Désormais, tout ça est annulé, ça n'existe plus ». Ce qui devrait permettre aux demandeurs de corriger sans contraintes financières, leurs demandes en cas d'erreur. Au-delà, dans un contexte de numérique généralisé, l'OAPI a indiqué avoir mis en place une infrastructure qui permet de faire les demandes de protection des marques en ligne, à la fois, auprès des structures de liaison (situées

dans les pays membres) et des mandataires (intermédiaires entre les personnes qui veulent protéger des marques, mais dont l'activité se trouve hors des pays des États membres). Il s'agit, selon l'OAPI, d'une perspective de réinvention après une période tumultueuse. A ce propos, il est important de rappeler que comme tous les secteurs d'activité, l'organisation panafricaine de la protection des marques a fait face à la pandémie du coronavirus qui a considérablement bouleversé son agenda au titre de l'année 2021, avec la présidence du Bénin. Du reste, il est à noter que les demandes de brevets d'inventions à l'OAPI proviennent, ces trois dernières années, à plus de 75% des non-résidents. Une situation qui doit interpeller les États membres et responsables au plus haut niveau de l'organisation.

AUX DECIDEURS...^{NP}

Cela nous étirent

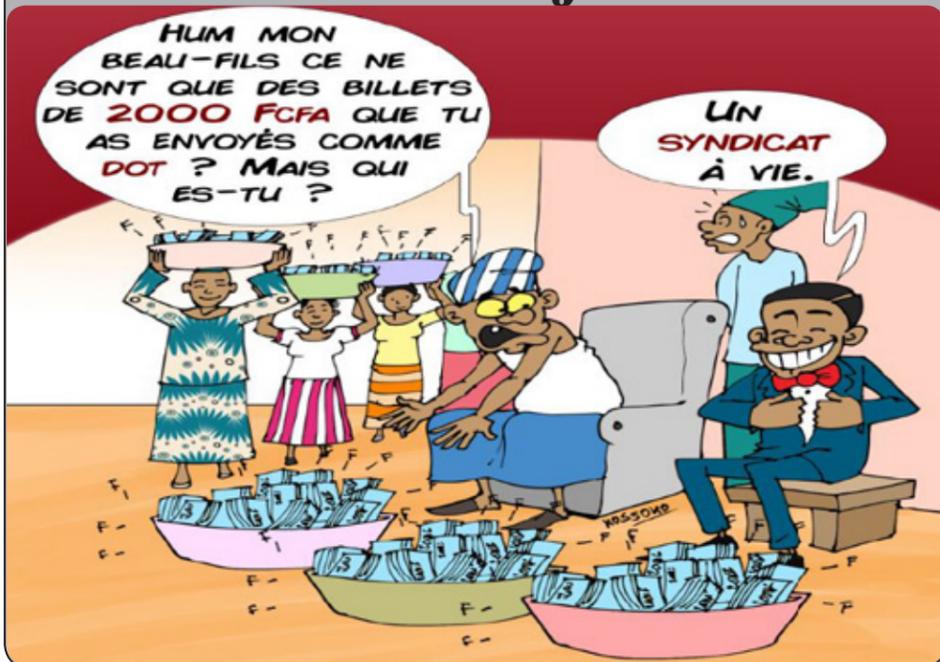
La recherche d'un logement à louer dans la ville de Cotonou et ses environs relève de l'exploit au terme d'un chemin de croix. Trois situations se présentent. Il y a d'abord le coup du hasard qui peut jouer en faveur d'un futur locataire à la recherche de logement. Dans ce cas, ce dernier peut être informé de la disponibilité d'un logement auprès d'un propriétaire et négocier directement son bail. Ces cas sont vraiment rares. Il y a ensuite ce qu'on peut qualifier d'accès à une location par substitution. Dans ce cas de figure, c'est un locataire qui, se mettant dans les dispositions de libérer le logement précédent, en informe ses connaissances jusqu'à rencontrer une qui exprime le besoin de louer une maison de même standing. Enfin, la dernière possibilité dans la recherche de logement est la plus répandue. Il s'agit du recours aux services d'agents immobiliers, communément appelés « démarcheurs. » Ces personnes qui, en réalité, n'ont pas la qualification d'agents immobiliers se sont investis dans le secteur et ont fait main basse sur les logements locatifs.

Ainsi, ils sont pratiquement indispensables dans le service. Dans tous les cas, ils profitent bien de ce métier qui leur procure les ressources dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Avoir recours au service express des démarcheurs fait gagner vraiment du temps. En une demi-journée, le futur locataire aura parcouru avec le démarcheur plusieurs maisons destinées à la location. Au terme de ce périple, il lui est loisible d'opérer un choix conséquent.

Mais pour bénéficier des services du démarcheur, il faut se soumettre à son protocole qui impose d'abord de s'acquitter de ses honoraires de déplacement qui s'élèvent à 2000F par déplacement. Avouons qu'en désespoir de cause, l'acquéreur cède à cette forme d'escroquerie. La seconde disposition de ce protocole qui n'est écrit nulle part, est le paiement par le locataire au démarcheur d'une prime ayant la même valeur locative mensuelle de la maison mise en bail. Ainsi, pour un loyer de 50.000F le mois, il faut payer au démarcheur 50.000F. Si la valeur locative est de 200.000F le mois, le démarcheur vous prend 200.000F. Et ces dépenses ne comptent pas pour le propriétaire. En effet, après avoir payé les honoraires de déplacement et la prime qui équivaut à la valeur locative de la maison, il faut payer les avances sur loyer et une caution d'eau et d'électricité. Dans cette logique, il était loisible à chaque propriétaire suivant sa vulnérabilité ou non de fixer le nombre de mois pour les avances sur loyer. Heureusement, de ce point de vue, une réglementation fixe à trois mois le nombre des avances sur loyer. Le recours aux services des démarcheurs est partagé entre service express et escroquerie. Mais tout le monde s'en accommode en faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Sauf que cela fait trop dépenser l'acquéreur. Il est à souligner qu'à côté des démarcheurs, il y a des agences immobilières plus structurées qui opèrent dans le secteur. Elles sont plus dans la location des appartements et des parcelles. A ces agences immobilières, il faut payer un pourcentage sur les montants des achats.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



7ème Revue annuelle 2021, des réformes communautaires

Le Bénin réalise des résultats globalement satisfaisants

La 7ème édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au Bénin a réuni, hier jeudi 20 janvier 2022 à Cotonou, une délégation de la commission de l'Uemoa, conduite par son président Abdoulaye Diop, et les experts membre de la délégation de l'Union économique monétaire ouest africaine (Uemoa) ainsi que la délégation du Bénin conduite par le Ministre d'Etat, chargé de l'économie et des finances, Romuald Wadagni. Cette rencontre a permis aux experts de la Commission de l'Uemoa de passer au scanner les résultats du Bénin qui sont globalement satisfaisants selon les résultats de la mise en œuvre des réformes et politiques communautaires.

• Abdul Wahab ADO

La 7ème édition de la phase politique de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires fait suite à la phase technique qui s'est déroulée du 08 au 10 novembre 2021. Il ressort des conclusions des travaux techniques effectués par les experts de l'Union, que le Bénin a réalisé des performances. Au lancement des travaux, le ministre d'Etat, ministre de l'économie et des Finances, Romuald Wadagni, après avoir souhaité les vœux du nouvel an au Président de la commission et sa délégation a indiqué, que chaque année, des enjeux nouveaux s'ajoutent. Pour le président de la Commission de l'Uemoa, Abdoulaye Diop : «Nous sommes à plus de 76%



• Le Président de la commission de l'UEMOA et le ministre d'Etat

de taux d'exécution des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au Bénin, répartis dans les différentes composantes...». Il s'est réjoui des résultats obtenus et a reconnu et salué les avancées significatives enregistrées notamment dans les do-

maines de la gouvernance économique, des marchés publics, de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc. Les commissaires de l'Uemoa ont passé au peigne fin les résultats. C'était en présence de quelques membres du gouvernement. En effet,

il ressort de la phase technique consacrée notamment à l'évaluation effective de 116 textes réglementaires ainsi que 8 projets communautaires pour un montant total de trente-quatre milliards de francs CFA, que les résultats sont globalement satisfaisants pour le

Bénin. Cette rencontre a permis à la délégation de la Commission de l'Union et celle gouvernementale d'échanger sur les conclusions des travaux techniques réalisés par les experts. Ces conclusions sont consignées dans un Mémoire. Ainsi, à l'issue de la rencontre, et conformément à l'acte additionnel de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA du 24 octobre 2013 instituant cette revue, le Président de l'Union et le Ministre de l'économie et des finances ont rendu compte, au cours d'une audience au palais de la Marina, au président de la République du Bénin, Patrice Talon des résultats de l'évaluation. Il faut indiquer qu'en 2020, les performances enregistrées par le Bénin, révèlent

un taux moyen de mise en œuvre des réformes de 77% comme ce fût le cas en 2019. A noter que la revue annuelle de l'Uemoa vise à donner une impulsion au processus d'intégration régionale. Pour rappel, la revue réalisée en 2020 a permis de noter globalement des avancées en matière de transposition et d'application des réformes communautaires à l'échelle de l'Union. Il faut préciser que la revue annuelle a été instituée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, en vue de favoriser l'accélération de l'application des réformes, politiques, programmes et projets communautaires, au sein de l'Union dans le but d'approfondir le processus d'intégration régionale.



Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 hbts/Km2	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)

Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019

Industrialisation au Bénin

Les sociétés d'assurance et les notaires découvrent la GDIZ-Zè

Dans le cadre de la série de séances d'information et de découverte de la Glo-Djigbé industrial zone (GDIZ) Zè, l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx) et la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI-Bénin SA) ont échangé avec les membres de l'Association des sociétés d'assurance du Bénin et la Chambre nationale des notaires du Bénin. Une visite guidée des 400 premiers hectares de la Zone industrielle dont l'aménagement tire à sa fin a suivi les échanges. C'était le jeudi 20 janvier 2022.

● Bidossessi WANOU

A mener les différents acteurs économiques et corps professionnels ou constitués au Bénin à mieux s'informer sur la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé, à aller à sa découverte et surtout saisir les opportunités offertes dans ladite zone en s'y positionnant. Tels sont les objectifs des séances d'informations et de découverte de la Glo-Djigbé industrial zone (GDIZ) Zè. Et, l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx) et la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI-Bénin SA), les initiatrices, tiennent le pari. Le jeudi 20 janvier 2022, c'était au tour des membres de l'Association des sociétés d'assurance du Bénin et la Chambre nationale des notaires du Bénin d'être entretenus sur la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé dénommée Glo-Djigbé industrial zone (GDIZ) et d'aller constater par eux-mêmes la ville industrielle béninoise en gestation à Glo-Djigbé. Entre autres objectifs, l'APIEx et la SIPI-Bénin SA visent à permettre à ces derniers de comprendre le projet de construction de la GDIZ,



● Visite des installations

leur faire découvrir le niveau d'évolution des travaux, les prochaines étapes ainsi que les délais d'exécution, l'impact des mutations de ce chef-d'œuvre sur l'économie béninoise, les amener à apprécier les opportunités qu'offre la GDIZ et s'y positionner. Selon Létondji Bèhéton, directeur général de la SIPI-Bénin S.A, « il est important de faire connaître ce qui se passe à la GDIZ aux Béninois » et c'est ce qui justifie cette série de présentations suivie de visite du site à divers corps constitués. En faisant cet exercice, c'est pour permettre à ces différents ordres et acteurs de découvrir les nouvelles opportunités qui s'offrent à eux dans cette zone. A ce jour, déjà 24 structures se sont annoncées et ont signé des contrats pour s'installer dans cette Zone avec un taux d'occupation de 90 %

des 400 premiers hectares aménagés où l'eau, l'énergie et la fibre optique sont déjà disponibles. Il importe, cependant, que les acteurs de divers secteurs au Bénin y trouvent leur compte. C'est d'ailleurs le but de ces échanges et visites guidées dont l'intérêt, selon Laurent Gangbès, Directeur général de l'Apiex reste manifeste. « Notre idée, c'est de faire partager à l'ensemble de ces acteurs qu'une nouvelle infrastructure permettant la création de dizaine de milliers d'emplois est en train de se mettre en place et surtout, faire en sorte qu'ils puissent s'organiser pour participer au développement de cette zone », a-t-il fait savoir avant de poursuivre : « Nous avons commencé par les acteurs du secteur privé, les entreprises, les architectes, nous continuons par les notaires, les assureurs. Nous allons

également poursuivre par un certain nombre d'autres acteurs. L'ensemble de ce processus est destiné à sensibiliser et présenter ce qui se fait dans cette zone afin que chacun de ces acteurs puissent voir en quoi ils peuvent bénéficier de cette infrastructure ». Et déjà, l'initiative porte du fruit car, la Chambre des notaires a, au terme de la visite, manifesté son intention de s'y installer dans les prochains jours. Aussi, ont-ils apprécié cette démarche qui leur permet de mieux s'informer sur la GDIZ et ce qui s'y fait.

Ils ont dit :

Dossou Edmond Bossou, Président de l'Association des sociétés d'assurance du Bénin,

« Les assureurs sont des protecteurs des investissements et les investissements qui seront faits ici ne peuvent pas se faire sans l'appui des assureurs. Parce que ces investissements peuvent être emportés par n'importe quel risque et les assureurs sont là pour replacer les entreprises dans la situation qui avaient été la leur avant les sinistres. Avec cette visite, nous avons vu beaucoup d'investissements.

Les assurances-construction sont déjà en cours, c'est bien ; maintenant les assurances-exploitations vont venir pour couvrir l'exploitation de ces constructions. Nous prenons donc toute notre place dans cet investissement qui en train de se faire ici. Nous allons accompagner les investisseurs en leur mettant à disposition les produits d'assurance qu'il faut ».

Olagnika Salam, Notaire

« C'est un chantier très vaste qui est au cœur de l'économie et le notaire est au cœur de l'économie. Le notaire est le partenaire des entreprises et de tous investisseurs. Donc le notaire a toute sa place dans cet ensemble. Nous sommes heureux de découvrir ce qui est programmé et ce qui se fait même déjà. On touche du doigt des réalisations.

On a commencé par voir une maquette. On pensait que c'était encore un projet mais là, on peut toucher du doigt. Je trouve ça vraiment formidable. Les notaires que nous sommes veulent prendre toute leur place dans cette avancée. Nous avons d'ores et déjà pris langue pour qu'un site que nous paieront puisse être réservé aux notaires. Nous entendons marquer notre présence dans ce lieu pour accompagner tous les acteurs de cette économie et de ce Bénin du futur. Notre intérêt a été démultiplié par cette visite aujourd'hui parce que lorsque l'on passe devant et qu'on lit Zone industrielle, ce n'est pas la même chose parce qu'on connaît des éléphants blancs, des choses qui n'ont pas abouti mais celle-ci est vraiment formidable »



● Découverte de la maquette du site

Crédits immobiliers

Les prêts repartent à la hausse en 2021

Les Français ont de nouveau le cœur à emprunter. Après une mauvaise année 2020, torpillée par la crise sanitaire, le nombre de crédits immobiliers est reparti à la hausse en France en 2021. L'observatoire CSA/Crédit

Logement constate ainsi que « la demande s'est redressée dès le début du printemps dernier » avec un nombre de prêts accordés qui a progressé de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Un rebond à mettre en perspective avec la lourde

chute de -18,1 % observée en 2020, selon la même source. Les offres acceptées l'an dernier atteignent un total de 190 milliards d'euros (hors renégociations, rachats de crédit et prêts relais), un chiffre provisoire qui surpasse déjà celui

de 2019 (189,8 milliards). Cette progression est due à la bonne santé du marché immobilier en France pour les logements neufs comme pour les logements anciens, ainsi qu'à des taux d'intérêt extrêmement bas. Des taux aussi bas, « du

jamais-vu » « Les conditions de crédit sont très bonnes, excellentes même », affirme Michel Mouillart, professeur d'économie chargé de la présentation des résultats de l'étude. Le taux moyen des crédits accordés par le sec-

teur privé était de 1,05 % au quatrième trimestre 2021, contre 1,17 % en 2020 et 1,20 % en 2019. « C'est un plancher », reprend Michel Mouillart.

20 minutes

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022

Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52,4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist



01 BP 3068 Cotonou - Bénin
Tél: +229 21 33 52 52
contact@fnnda.bj
www.fnnda.bj
Whatsapp: +229 91 53 11 11
+229 68 68 72 72

Cotonou, le 18 JAN. 2022

N° 67/2022/MAEP/FNDA/DG/CGCR/DAF/SA

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du renforcement de son équipe, le Fonds National de Développement Agricole (FNDA), lance un avis de recrutement pour pourvoir aux postes ci-dessous décrits.

A. DESCRIPTION DES POSTES ET CONDITIONS A REMPLIR

1. POSTE DE CHARGES DE POLE (03 PLACES)

1.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité du Directeur des Opérations du FNDA, le Chargé de Pôles élabore le plan opérationnel et organise le déploiement opérationnel des prestations du FNDA dans sa zone d'intervention, met en œuvre les prestations du FNDA dans sa zone d'intervention et suit leur exécution.

A ce titre, il/elle est chargé(e) de :

- élaborer chaque année, en collaboration avec les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), une feuille de route des prestations du FNDA au profit des promoteurs agricoles du pôle d'intervention et d'en assurer la mise en œuvre ;
- fournir l'expertise opérationnelle aux ATDA et autres partenaires à travers l'information et la formation sur les mécanismes et instruments du FNDA ;
- faciliter l'accès aux crédits des promoteurs agricoles auprès des banques et SFD ;
- instruire les requêtes des banques et SFD auprès du comité de validation ;
- assurer le suivi post financement des promoteurs agricoles financés ;
- procéder au contrôle et à l'assurance-qualité des interventions effectuées par le FNDA au profit des bénéficiaires ;
- rédiger les rapports mensuels d'intervention.

1.2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire acte de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'un diplôme BAC+5 en gestion, comptabilité, banque, finance ou agroéconomie ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans le financement et le suivi des PME/PMI (des expériences dans le financement agricole est un atout) ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expériences dans le développement de portefeuille clients au sein d'une banque ou un SFD ;
- avoir une bonne connaissance de la réglementation bancaire ;
- être capable de travailler sous pression, de gérer le stress ;
- être réactif et pro actif ;
- maîtriser les outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, internet/intranet, ...) ;
- avoir l'esprit d'initiative, d'innovation et d'anticipation ;
- être intègre et rigoureux ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- jouir de ses droits civiques ;
- jouir d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain.

2. POSTE D'ASSISTANT FINANCIER (01 PLACE)

2.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous l'autorité du Chef Service Comptabilité et Finances, l'assistant (e) financier (e) a pour mission d'exécuter toutes les tâches comptables et financières du FNDA de garantir la gestion transparente des opérations et la disponibilité en temps réel de l'information comptable et financière.

A ce titre, il/elle est chargé (e) de :

- exécuter toutes les tâches comptables et financières du FNDA ;
- rendre disponible en temps réel l'information financière ;
- tenir la comptabilité de trésorerie ;
- tenir la garde et la conservation des fonds de menues dépenses, valeurs et titres ;
- tenir la comptabilité générale et analytique du fonds ;
- tenir à jour les livres comptables obligatoires du SYSCOHADA révisé et les différents registres comptables ;
- exercer tous les pouvoirs délégués par le Chef du Service de la Comptabilité et des Finances.

2.2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire acte de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'une Licence professionnelle en gestion, Comptabilité ou Finances ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir trois (03) ans d'expériences professionnelles au moins à un poste similaire ;
- maîtriser le SYSCOHADA révisé ;
- être capable de travailler sous pression et de gérer le stress ;
- être réactif et pro actif ;
- avoir une très bonne maîtrise de l'outil informatique : Excel, Word, Access, Powerpoint, logiciels de gestion, internet, etc ;
- maîtriser un logiciel de gestion comptable serait un atout ;
- avoir l'esprit d'initiative, d'innovation et d'anticipation ;
- être intègre, dynamique et courtois ;
- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- avoir une capacité de travail en équipe ;

B. DUREE DU CONTRAT

Les candidats retenus à l'issue de la phase de sélection seront soumis à un contrat initial de deux (02) ans, renouvelable sur la base de leur performance.

C. LIEU DE TRAVAIL

Les postes sont basés à Cotonou avec des déplacements sur toute l'étendue du territoire national.

D. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATS

La procédure de sélection des candidats comprendra les étapes suivantes :

- présélection sur dossier ;
- établissement d'une liste restreinte constituée des dix (10) meilleurs candidats par poste ;
- organisation des tests écrit et oral ;
- classement des meilleurs candidats par poste ;
- proclamation des résultats par poste ;
- formalités administratives de prise de service de tous les lauréats au niveau de la Direction Générale du FNDA.

E. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée (02 pages au maximum) ;
- une enveloppe timbrée portant l'adresse postale du candidat (format moyen + 1 timbre de 500 F CFA) ;
- un curriculum vitae détaillé signé comportant les noms et adresses de trois (03) personnes de référence qui ont connaissance des qualifications et expériences professionnelles du candidat ;
- les copies légalisées des diplômes exigés ;
- les copies légalisées des attestations de travail et/ou des références professionnelles ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de trois (03) mois au plus à la date de publication de l'appel à candidatures (à présenter au plus tard à l'étape d'entretien) ;
- un certificat de visite et de contre visite médical délivré par un médecin agréé par l'Etat, de préférence exerçant dans un centre public de santé.

NB : - Les diplômes nationaux délivrés par les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur doivent être consignés ou authentifiés et ceux obtenus à l'étranger admis en équivalence.

- L'absence de l'une quelconque des pièces citées ci-dessus et/ou la non légalisation des pièces exigées, sont éliminatoires.

F. DEPÔT DES DOSSIERS

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir contre récépissé au Secrétariat du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) sis à la Direction générale de l'ex-SONAPRA à Akpakpa, 01 BP 3068 - Cotonou, leur dossier complet de candidature au plus tard le **mardi 1^{er} février 2022 à 17 heures sous pli fermé portant la mention «CANDIDATURE AU POSTE DE _____»**.



Appel à candidatures FNDA - janvier 2022



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
- Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
Tél: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie: (225) 20 32 66 84 E-mail: brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone: (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie: (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Williams Bella

Salon de l'investissement immobilier en Côte d'Ivoire une opportunité

Fondateur et Directeur Général de Property Kro, une société de services et de développement immobilier basée à Abidjan Côte d'Ivoire, Williams BELLA nous présente le Salon de l'Investissement Immobilier qu'il organise prochainement à Abidjan.

D'abord qui est Williams Bella ?

J'ai débuté ma carrière en audit pour Salustro Reydel (racheté depuis par KPMG) avant de rejoindre le secteur bancaire. D'abord dans le financement d'infrastructures au sein de la Société Générale Investment Banking, dans la banque d'affaires de la banque Belgo-laise (Africa Merchant Bank), puis dans l'immobilier pour la banque hypothécaire allemande du Groupe Commerzbank (Eurohypo AG) et la banque belge KBC Bank. Avant de créer Property Kro, j'ai été consultant sur la Côte d'Ivoire pour Africa Capital Property Development (ACPD) et pour le développeur belge d'espaces multifonctionnels Wilhelm & Co. Je suis diplômé d'un Master en Finance d'Entreprises de Grenoble Ecole de Management et d'un Master en Management de l'Immobilier de l'Université Paris Dauphine. Enfin, je suis expert immobilier agréé à la Cour d'Appel d'Abidjan et membre fondateur d'une association de recherche sur l'immobilier et les territoires (Immoci Research).

Les 24 et 25 février prochain, vous envisagez organiser le Salon de l'investissement immobilier. Quelle sera la particularité de ce Salon ?

Property Kro et ApiEvents sont en partenariat avec l'agence Angle 360 qui est une agence principalement spécialisée dans le Marketing Immobilier et Territorial. Le Salon organisé se dénomme Babimodays et se déroulera en présentiel et en virtuel pour la 1er journée. Il aura pour particularité de regrouper des intervenants professionnels spécialisés tant au niveau national, régional, qu'international autour des problématiques financières de l'investissement immobilier et du développement territorial. Les débats seront diffusés afin de permettre au plus grand nombre de saisir les enjeux,



problématiques et perspectives qu'offre le secteur immobilier.

D'où donc le thème « Quels développements présents et à venir de l'immobilier et des territoires ? » Immobilier, territoires et finance... Vos commentaires ?

Autant il y'a un fort besoin de financer les différentes classes d'actifs immobiliers (foncier, résidentiels, bureaux, commerces, entrepôts, hôtels, etc.), autant les différents territoires (régions, districts, villes, quartiers, etc.) regorgent d'un important potentiel financier. Ces deux volets, pour attirer le plus d'investissement et de financement doivent être abordés, pensés et discutés avec une approche globale. Compte tenu des enjeux imminents et de l'importance de bâtir massivement et durablement, il nous est apparu opportun de rassembler en un même espace et un même moment ces différentes thématiques. L'ouverture à d'autres zones permet de se partager et découvrir les meilleurs benchmarks.

Quels sont les objectifs que vous envisagez atteindre en organisant un tel Salon ?

Babimodays permettra aux promoteurs et acteurs des territoires de présenter aux investisseurs et au grand public des projets immobiliers et urbains. Babimodays permettra de dénicher des opportunités d'investissement dans l'immobilier mais aussi et surtout de mettre en exergue, les contraintes et solutions réglementaires, de débattre, expliquer et comprendre les différents axes de développement potentiels de l'investissement immobilier à l'échelle nationale eu égard aux pratiques éprouvées dans d'autres pays.

Quelles seront les

grandes articulations de ce Salon et les cibles que vous visez ?

Ce salon se déroulera sur 2 jours : le premier jour sera exclusivement destiné aux professionnels de l'immobilier (investisseurs, fonds de pension, banques, assurances, régulateurs, promoteurs, brokers, conseils, prestataires de services, bâtisseurs et autorités publics) et le deuxième jour sera ouvert au grand public qui pourra découvrir les stands, accéder à un grand nombre d'opportunités d'investissement, de financement et d'accompagnement dans plusieurs zones d'Abidjan. Plusieurs lucarnes seront faites sur l'immobilier sous régional. On y traitera de plusieurs thèmes dont l'importance de l'immobilier en général et du logement en particulier dans l'économie, l'importance de la compréhension des chaînes de valeurs immobilières dans l'économie nationale, du Grand Abidjan, des projets en développement par zone, des opportunités offertes par les villes de l'intérieur, de fonds d'investissement immobilier, Proptech, Fintech, Crowdfunding, titrisation, finance islamique, obligations vertes, Block Chain, Private Banking, méthodes de construction, intrants, de fiscalité, d'industrie et etc... Une particularité du salon est également qu'il y sera traité plusieurs classes d'actifs immobilières (foncier, résidentiel, bureaux, commerces, entrepôts, hôtels, bâtiments publics) en un lieu.

Quels sont vos projets à court et moyen termes ?

Babimodays est à sa première édition et l'objectif principal que nous visons à travers ce salon est de devenir un évènement catalyseur des écosystèmes immobiliers dans la région.

Financial Afrik du 20 janvier 2022

Cacao

Les broyages en Europe ont atteint en 2021 leur plus haut niveau en 12 ans



L'Europe est le principal consommateur mondial de chocolat. Si la pandémie de coronavirus a pesé sur la demande du produit, l'industrie de la transformation a affiché toutefois une importante résilience. En Europe, l'industrie du chocolat a renoué en 2021 avec sa dynamique d'avant la crise sanitaire liée au covid-2019. D'après les données publiées le 19 janvier dernier par l'Association européenne du cacao (ECA), les broyages de la fève ont effet atteint 1,45 million de tonnes au terme de l'année dernière, un stock en hausse de 6 % par rapport à 2020. Ce volume qui s'inscrit dans la même fourchette que la moyenne des saisons 2018 et 2019 (1,43 million de tonnes) marque également le niveau le plus élevé en 12 ans. Selon l'organisation, les deux derniers trimestres de 2021 ont été les plus fructueux pour le secteur de la transformation sur le vieux continent avec respectivement 375 811 et 365 826 tonnes de cacao traitées. Pour de nombreux observateurs, cette embellie s'explique notamment par la reprise des ventes de produits de confiserie avec le redémarrage de l'économie lié à la progression de la vaccination dans de nombreux pays. L'Europe est le premier marché de consommation de chocolat dans le monde. Sur le vieux continent, les principaux pôles de transformation sont l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas.

Mali

Le budget 2022 adopté par les autorités de Transition

La Loi de finances du Mali pour l'exercice 2022 signé le 23 décembre 2021 renseigne que les autorités de Transition ont adopté le principe des élections générales, avant de se rétracter quelques semaines plus tard. Une décision dont les raisons échappent à plusieurs personnes. La Loi de finances 2022 signée le 23 décembre 2021 au Mali par les membres du Conseil de Transition prévoit une allocation de 30,9 milliards FCFA (53,3 millions \$) pour l'organisation des « élections générales », a appris l'Agence Ecofin du document disponible sur le site Internet du ministère des Finances, depuis le 17 janvier dernier. L'activité est présentée dans ce document comme étant la deuxième priorité des allocations budgétaires après les questions de sécurité et de défense, selon le Plan d'action du gouvernement adopté le 2 août 2021. Cette information contraste avec l'évolution actuelle des choses qui voit le pays sanctionné parce que les autorités ont affiché l'intention de reporter l'élection présidentielle censée céder le pouvoir à des civils. Si les « élections générales » sont inscrites comme une priorité du budget 2022 et de l'action gouvernementale 2021-2022, il n'est pas clair s'il s'agit de législatives qui étaient aussi attendues dans le pays cette année. De même, il reste difficile d'argumenter sur les raisons du changement d'avis des autorités de Transition pour l'élection présidentielle, qui a valu au pays d'être sanctionné par la CEDEAO et l'UEMOA. Le budget 2022 permet aussi de lire que les militaires actuellement au pouvoir n'ont pas dérogé aux gouvernements antérieurs en termes de priorités dans le budget. Les prévisions pour le paiement des fonctionnaires aussi bien de l'administration centrale que des services décentralisés sont fixées à 841,5 milliards FCFA en hausse de 11% par rapport à celui de l'année 2021. La progression des rémunérations des fonctions des entités décentralisées est prévue à 15%. La transition a aussi validé le principe de continuer avec le remboursement des intérêts sur la dette aussi bien intérieure qu'extérieure, de l'ordre de 175 milliards FCFA, en hausse de 24% par rapport à ce qui avait été validé dans la Loi de finances rectificative 2021. Il est aussi prévu le remboursement des montants principaux sur la dette de l'ordre de 667,2 milliards FCFA, en hausse de 23%. Mais il faut dire que la défense et la sécurité demeurent des priorités adoptées par les autorités qui n'excluent pas d'y affecter une moyenne annuelle de « 350 milliards de FCFA » entre 2022 et 2024. Cette Loi de Finances est aujourd'hui compromise par la décision de la transition de reporter l'élection présidentielle de plusieurs années, alors que la CEDEAO avait posé le principe d'une cession du pouvoir à des autorités civiles au plus tard en 2022. Reste à savoir pourquoi, après avoir adopté fin décembre une Loi de finances qui respecte les accords pour une passation de pouvoir aux civils, les autorités militaires ont changé d'avis en quelques jours.



Côte d'Ivoire

Le gouvernement met en place un système digitalisé de contrôle fiscal

Les autorités ivoiriennes qui prévoient une croissance moyenne de plus de 7% sur la période 2021-2025 comptent sur le soutien du secteur privé pour y arriver. Pour attirer les investisseurs, Abidjan s'est engagé dans des réformes visant à améliorer le climat des affaires. Depuis le 1er janvier, la Côte d'Ivoire dispose d'un système digitalisé de contrôle fiscal. Il a été présenté aux acteurs du secteur privé, le mardi 18 janvier, a-t-on appris dans une note d'information publié le même jour sur le site Internet du gouvernement ivoirien. Ce système qui vise à vérifier le niveau de conformité fiscale permettra à l'administration fiscale de « renforcer la neutralité de la programmation des contrôles basée sur des critères objectifs d'analyse-risque ». Il permettra également de suivre efficacement « la traçabilité des contrôles fiscaux » au niveau de la hiérarchie. D'après les autorités ivoiriennes, cette nouvelle réforme permettra aux entreprises de bénéficier de plus de transparence, de célérité, de suppression des chevauchements tout en améliorant la gouvernance et l'éthique au niveau du contrôle fiscal. De plus, elles profiteront de la traçabilité des actions et l'optimisation du renforcement des garanties du contribuable et d'un gain de temps. Sur le long terme, la digitalisation du contrôle fiscal devrait permettre « l'aménagement de dispositions légales, la génération automatique du programme 2023 sur la base de la notation des contribuables, avec une faible intervention humaine et le paiement sur e-impôt des montants des impositions, à l'instar des déclarations et paiements spontanés ». Cette réforme intervient dans le cadre de l'engagement des autorités dans l'amélioration de la sécurité juridique des entreprises, la transparence et la neutralité du contrôle fiscal et l'amélioration de la prévisibilité fiscale. L'objectif de toutes ces actions, à terme, est « l'amélioration du climat des affaires », afin d'attirer toujours plus d'investisseurs dans le pays pour stimuler l'économie. « La mise en place de cet outil montre que l'administration est au service des entreprises pour faire en sorte qu'elles puissent travailler dans la sérénité et que les services du ministère puissent leur apporter des réponses idoines quand des problèmes se posent », a indiqué le ministre ivoirien du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo (photo, à droite). Les autorités ivoiriennes ont entrepris des réformes en vue de digitaliser la Direction générale des impôts (DGI) depuis 2017. En février prochain, le ministère entend lancer la digitalisation de la TVA et le mois suivant, « un module sur la fiscalité immobilière et mobilière » sera mis en place.

Ecofin du 20 Janvier 2022

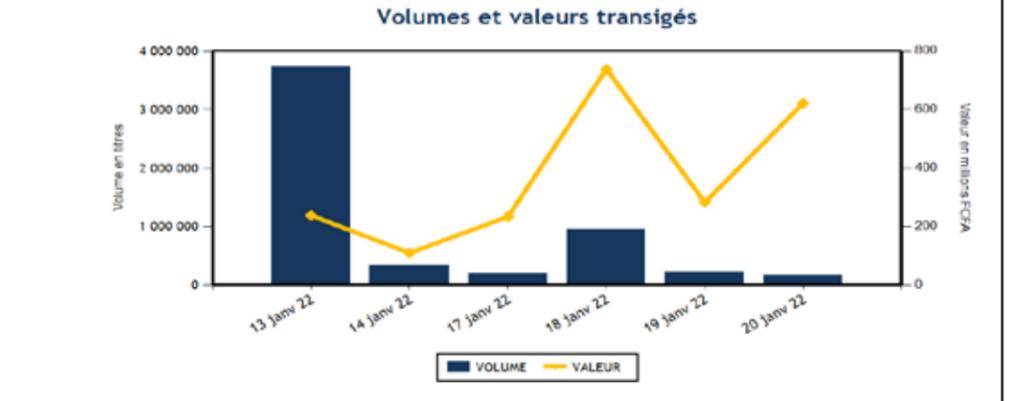
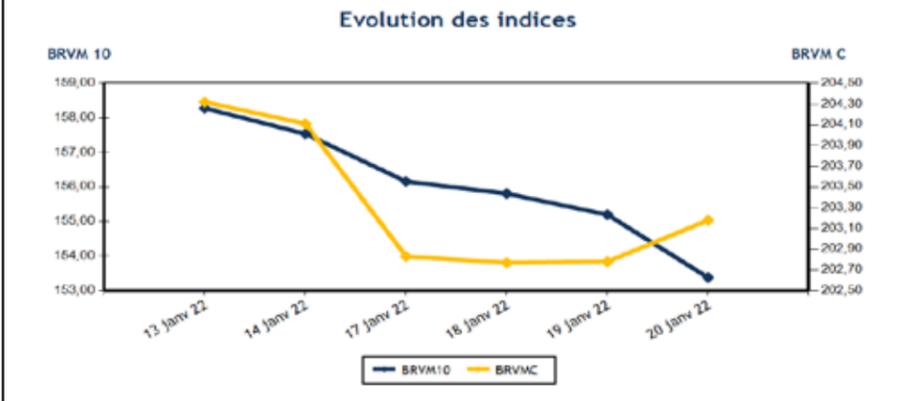
BRVM 10	153,38
Variation Jour	↓ -1,17 %
Variation annuelle	↓ -0,08 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 14 jeudi 20 janvier 2022 Site : www.brvm.org

BRVM Composite	203,18
Variation Jour	↑ 0,20 %
Variation annuelle	↑ 0,44 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 116 149 119 630	0,20 %
Volume échangé (Actions & Droits)	158 873	-29,70 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	447 336 750	78,02 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	19	0,00 %
Nombre de titres en baisse	14	75,00 %
Nombre de titres inchangés	9	-35,71 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 271 769 166 327	-0,36 %
Volume échangé	17 033	381,70 %
Valeur transigée (FCFA)	174 474 300	447,48 %
Nombre de titres transigés	6	20,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	4	
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 190	7,44 %	-0,24 %
SAFCA CI (SAFC)	800	7,38 %	-5,88 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	875	7,36 %	-2,23 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 500	7,14 %	1,01 %
SETAO CI (STAC)	920	6,98 %	26,03 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	6 000	-6,25 %	-18,92 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	20	-4,76 %	11,11 %
BOLLORE (SDSC)	2 265	-3,41 %	-11,87 %
CIE CI (CIEC)	1 950	-2,50 %	2,90 %
SMB CI (SMBC)	6 950	-1,84 %	0,72 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	111,37	0,95 %	1,14 %	12 761	31 934 665	21,78
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	450,02	-0,45 %	0,26 %	35 694	260 958 805	7,93
BRVM - FINANCES	15	77,79	0,49 %	0,86 %	95 695	123 010 925	14,57
BRVM - TRANSPORT	2	549,34	-3,36 %	-11,70 %	2 126	4 777 790	9,16
BRVM - AGRICULTURE	5	242,66	0,04 %	-0,27 %	1 713	10 247 265	15,22
BRVM - DISTRIBUTION	7	413,43	0,91 %	1,47 %	10 133	15 753 800	26,29
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 135,17	6,98 %	26,03 %	751	653 500	5,33
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,68	
Taux de rendement moyen du marché	5,91	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,68	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	2 157 932,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	430 196 840,21	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,65	
Ratio moyen de satisfaction	40,71	
Ratio moyen de tendance	2 474,23	
Ratio moyen de couverture	4,04	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	1,41	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71



BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121



SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066



AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36



BIFC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIFC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	505
Pétrole	1L	510
Gasoil	1L	520
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	3270
	12,5kg (moyenne bouteille)	6812
	18kg (grande bouteille)	9810
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
	Bidon (1,5L)	1.600
Eau de refroidissement	Bidon (5L)	5.000
	5L	4.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 18 Janvier 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
Agoué		Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
Donga	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	

Jours du marché Dantokpa

Janvier 2022

Lundi 03 Janvier 2022

Vendredi 07 Janvier 2022

Mardi 11 Janvier 2022

Samedi 15 Janvier 2022

Mercredi 19 Janvier 2022

Dimanche 23 Janvier 2022

Jeudi 27 Janvier 2022

Lundi 31 Janvier 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	574,93
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	784,68
Naira (NGN - Nigeria)	1,38
Cedi (GHS - Ghana)	92,41
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	37,36
Yen (JPY)	5,01
Yuan (CNY)	90,56
Rouble russe (RUB)	7,55
Franc Suisse (CHF)	628,8
Franc Guinéen (GNF)	0,063
Roupie indienne (INR)	7,74
Droits de tirage spéciaux (FMI)	807,89
Or (XAU)	1045651,4
Argent (XAG)	13229,27

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	700
Piment vert (gbataki)	Tongolo	400
Tomate fraîche	Grand Panier	15.000/22.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	300
Sel marin importé	Tongolo	300
Sucre en morceau	Paquet	500
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 450 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1200
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	1500/2000
Igname à piler	Tas	1500/2000/2500
Savon palmida	1pain	150
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	900
Lait concentré non sucré Peak	250g	400
Sardine à huile	250g	400/500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	650
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	200
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	225/350
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 2500 et 3000
Œuf	Plateau	1800/2000

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 18/01/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 18 Janvier 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Févr 2022	1.818,70	+2,20	+0,12%	19:37:47
XAU/USD		1.819,06	+1,03	+0,06%	19:39:59
Argent	Mar 2022	23,027	+0,109	+0,48%	19:37:27
Cuivre	Mar 2022	4,4290	+0,0085	+0,19%	19:38:34
Platine	Avr 2022	970,35	+5,75	+0,60%	19:36:57
Palladium	Mar 2022	1.871,28	-6,92	-0,37%	19:30:32
Pétrole brut WTI	Mar 2022	83,78	+0,48	+0,58%	19:39:53
Pétrole Brent	Mar 2022	86,55	+0,49	+0,57%	19:39:31
Gaz naturel	Févr 2022	4,285	+0,023	+0,54%	19:38:56
Fioul	Févr 2022	2.6720	+0,0377	+1,43%	19:39:05
Essence RBOB	Févr 2022	2,4332	+0,0142	+0,59%	19:38:56
Gasoil Londres	Févr 2022	764,13	+7,50	+0,99%	19:39:33
Aluminium		2.995,00	+26,00	+0,88%	19:29:46
Zinc		3.547,00	-39,00	-1,09%	19:20:36
Nickel		22.310,50	+95,00	+0,43%	19:15:39
Cuivre		9.766,50	+47,00	+0,48%	19:29:02
Blé américain	Mar 2022	742,50	-3,50	-0,47%	14/01
Riz Paddy	Mar 2022	14,605	+0,350	+2,46%	14/01
Maïs américain	Mar 2022	598,00	+11,00	+1,87%	14/01
Soja américain	Mar 2022	1.370,00	-7,00	-0,51%	14/01
Huile de Soja américaine	Mar 2022	58,53	+0,09	+0,15%	15:37:58
Farine de soja	Mar 2022	406,15	-2,75	-0,67%	14/01
Coton américain	Mar 2022	119,82	+2,98	+2,55%	14/01
Cacao américain	Mar 2022	2.675,00	+66,00	+2,53%	14/01
Café US C	Mar 2022	239,65	+2,65	+1,12%	14/01
Café de Londres	Jan 2022	2.220,00	0,00	0,00%	14/01
Sucre américain	Mar 2022	18,31	+0,22	+1,22%	14/01
Jus d'orange	Mar 2022	149,30	3,05	-2,00%	14/01
Bétaïl	Févr 2022	137,85	+0,85	+0,62%	16/01
Porc	Févr 2022	80,85	+3,00	+3,85%	16/01
Bovins d'engraissement	Jan 2022	162,61	+0,74	+0,45%	14/01
Bois de construction	Mar 2022	1.307,10	-21,90	-1,65%	22:01:03
Avoine		596,00	-13,00	-2,13%	14/01

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
24e conférence internationale RSEP sur l'économie, la finance et les affaires	24-25 février 2022	Vienne, Autriche	https://rsepconferences.com/active-conference-sub-items/submit-here/
Forum régional africain sur le développement durable	3 - 5 Mars 2022	Rwanda, Kigali	https://uneca.org/fr
Salon du bois de Dubaï	15 au 17 mars 2022	Dubaï	www.woodshowglobal.com/dubai
6eme Forum International des Affaires a Ankara	15 au 19 mars 2022	Turquie	
Salon international des matériaux, technologies et mobilier	29 mars au 1er avril 2022	Valence (Espagne)	https://fimma-maderalia.feriavalencia.com/
XVe Congrès forestier mondial	2 au 6 mai 2022	République de Corée	https://www.wfc2021korea.org/
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 au 19 mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
9ème édition du Sommet Africités	17 au 21 mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17 au 20 juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr

HOROSCOPE finance

Bélier Cela ne va pas vous plaire, mais vous serez obligé de renoncer à certaines petites joies de l'existence. Mieux vaudra placer votre argent que de le dépenser en gadgets très vite inutiles.

Taureau "Tous nous ne sommes jamais contents de ce que nous avons" : ce mot de Térénce s'appliquera bon nombre de natifs du signe, dont les appétits et les désirs seront aiguisés par les radiations de Jupiter.

Gémeaux L'environnement planétaire influencera favorablement vos finances et vous stimulera. Ce sera le moment idéal pour investir, spéculer, augmenter le capital de votre société. Il serait cependant prudent de vous faire conseiller car vous ne connaissez pas tout dans ce domaine. Vous recevrez, avant la fin de la journée, de précieux conseils d'un ami ou associé pour augmenter facilement vos revenus.

Cancer Il faudra gérer votre budget avec rigueur si vous ne voulez pas avoir bientôt de gros problèmes. Renoncez à toute solution qui ne soit pas strictement dans la légalité. Soyez prudent dans vos relations avec le fisc.

Lion Vous rêverez de repeindre vos murs, ou de ce merveilleux appareil photo qui vous ferait tant plaisir. Attention, vos envies de dépenses se réveilleront dangereusement. Ne visez pas trop haut si vous ne voulez vous retrouver avec un compte en banque à sec. Jouez les fourmis plutôt que les cigales : l'hiver n'est pas loin pour vous !

Vierge Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile aujourd'hui de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Balance Jupiter vous dira de penser à faire jouer votre assurance responsabilité civile plus souvent que jusqu'ici. Elle vous permet, par exemple, de rembourser vos voisins, un commerçant ou un passant quand vos enfants ou votre chien ont causé des dégâts.

Scorpion Prenez le taureau par les cornes en cas de difficultés pécuniaires. Des arrangements semblent possibles, mais à condition de faire face. La pire erreur serait de ne pas répondre aux appels de vos créanciers.

Sagittaire Avec cette position de Neptune dans votre Ciel, votre équilibre financier ne devrait poser aucun problème, à condition, bien sûr, que vous ne vous lanciez pas dans des achats au-dessus de vos moyens. Or, méfiez-vous, même si Neptune vous est dans l'ensemble favorable, il peut avoir un impact un peu pernicieux sur le plan financier, car il vous rendra irréaliste et pourra vous souffler des envies déraisonnables.

Capricorne Il y aura un écueil dans le climat astral qui va s'instaurer aujourd'hui. Il s'agira d'une tendance à croire que l'argent seul peut procurer le bonheur et qu'il suffit d'avoir de l'argent pour être heureux. Certes, l'argent peut donner un certain confort matériel et certaines facilités, mais c'est à peu près tout ce dont il est capable. Il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont même allergiques à l'argent.

Verseau On ne peut pas dire qu'il se passera grand-chose dans votre secteur finances, si ce n'est qu'il faudra vous montrer prudent dans vos dépenses. Cela dit, il n'y aura pas de meilleure journée pour effectuer une transaction financière importante ou régler un épineux problème pécuniaire. La planète Mercure vous aidera à éviter de désagréables surprises.

Poissons Vous pouvez vous attendre à des faits positifs dans le domaine financier. Les astres vous protégeront et vous réserveront des contacts sympathiques, sous forme de propositions d'affaires, de projets. Il y aura un certain dynamisme dans la circulation de l'argent : vous en toucherez et en donnerez.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI

(Correspondant Mono-

Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Investissements directs étrangers en 2021

Les flux en Afrique subsaharienne ont atteint 50908 milliards Fcfa

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié le mercredi 19 janvier 2022, son rapport intitulé "Investment Trends Monitor". Le rapport indique que les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont enregistré un fort rebond en 2021. Dans la région subsaharienne, les flux ont affiché une hausse de 200 %.

● **Félicienne HOUSSOU**

De nouvelles estimations de la CNUCED montrent que les flux d'IDE en Afrique subsaharienne ont enregistré une hausse de 200 % en 2021. Selon l'Investment Trends Monitor, ces flux ont atteint environ 88 milliards de dollars (50908 milliards Fcfa), contre 29 milliards de dollars (16747 milliards Fcfa) en 2020, dépassant leur niveau d'avant la COVID-19. Les opérations de financement de projets dans la sous-région ont augmenté de 12 %. Au plan continental, les flux africains d'investissements directs étrangers ont fait un bond de 147% atteignant un total de 97 milliards de dollars, soit 56017 milliards Fcfa. L'Afrique subsaharienne, principal moteur de la croissance africaine a attiré plus d'IDE contrairement à l'Afrique du nord qui n'a enregistré que 8 milliards de dollars au cours de l'année écoulée. Le rapport de la CNUCED précise que les flux vers l'Afrique du Sud ont bondi à 41 milliards de dollars (contre 3 milliards de dollars en 2020) en raison de l'échange d'actions de 46 milliards de dollars entre la multinationale sud-africaine Naspers et son unité d'investissement cotée aux Pays-Bas Prosus. « La plupart des bénéficiaires à travers le continent ont vu



une augmentation modérée des IDE ; le total pour la région a plus que doublé, gonflé par une seule transaction financière intra-entreprise en Afrique du Sud au second semestre 2021 », souligne le rapport.

Une reprise forte mais très inégale en 2021

La CNUCED précise dans son rapport que les économies développées ont connu de loin la plus forte hausse, les IDE atteignant environ 777 milliards de dollars en 2021, soit trois fois le niveau exceptionnellement bas de 2020. Les entrées aux États-Unis ont plus que doublé, cette augmentation étant entièrement due à une augmentation des fusions et acquisitions (M&A) transfrontalières. « Les flux d'IDE dans les économies en développement ont augmenté de 30 % pour atteindre près de 870 milliards de dollars, avec une accélération de la croissance en Asie de l'Est

et du Sud-Est (+20 %), une reprise à des niveaux proches de ceux d'avant la pandémie en Amérique latine et dans les Caraïbes, et une légère en Asie occidentale », indique le rapport. Sur l'augmentation totale des flux mondiaux d'IDE en 2021 (718 milliards de dollars), plus de 500 milliards de dollars, soit près des trois quarts, ont été enregistrés dans les économies développées. Les économies en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), ont connu une reprise plus modeste. « La reprise des flux d'investissement vers les pays en développement est encourageante, mais la stagnation des nouveaux investissements dans les pays les moins avancés dans les industries importantes pour les capacités de production et les secteurs clés des objectifs de développement durable (ODD) - tels que l'électricité, l'alimentation ou la santé - est une cause majeure de pré-occupation », a déclaré la

Secrétaire générale de la CNUCED, Rebeca Grynsipan. Selon les estimations de la CNUCED, les IDE aux États-Unis, la plus grande économie d'accueil, ont augmenté de 114 % pour atteindre 323 milliards de dollars, tandis que les fusions et acquisitions transfrontalières ont presque triplé en valeur pour atteindre 285 milliards de dollars. Du côté de l'Union européenne, les IDE ont augmenté de 8 %, mais les flux dans les plus grandes économies sont restés bien en deçà des niveaux d'avant la pandémie. La Chine a enregistré un record de 179 milliards de dollars d'entrées avec une augmentation de 20 % grâce à un fort IDE dans les services. Les flux d'IDE vers l'Inde ont diminué de 26 %, principalement parce que les grandes opérations de fusions et acquisitions enregistrées en 2020 ne se sont pas répétées, tandis que les entrées vers l'Arabie saoudite ont quadruplé pour atteindre 23 milliards de dollars, en partie en raison d'une augmentation des fusions et acquisitions transfrontalières.

Pour 2022, les perspectives sont positives

Selon le rapport, les perspectives des IDE mondiaux en 2022 seront positives. Il est peu probable que le taux de croissance de rebond de 2021 se répète. Selon

le document, la tendance sous-jacente restera relativement modérée, comme en 2021. Le financement de projets internationaux dans les secteurs des infrastructures continuera de donner une dynamique de croissance. Pour le directeur des investissements et des entreprises à la CNUCED, James Zhan, les nouveaux investissements dans le secteur manufacturier et les CVM restent à un faible niveau, en partie parce que le monde a connu des vagues de pandémie de COVID-19 et en raison de l'escalade des tensions géopolitiques. « De plus, il faut du temps pour que de nouveaux investissements aient lieu. Il y a normalement un décalage entre la reprise économique et la reprise des nouveaux investissements dans la fabrication et les chaînes d'approvisionnement », a-t-il ajouté. Pour favoriser les nouveaux investissements, il faudra tenir compte de quelques facteurs mis en avant dans le rapport. En effet, le rapport indique que la confiance des investisseurs est forte dans les secteurs des infrastructures, soutenue par des conditions de financement à long terme favorables, des plans de relance et des programmes d'investissement à l'étranger. En revanche, la confiance des investisseurs dans l'industrie et les chaînes de valeur mondiales reste faible. Les an-

nonces de projets d'investissements greenfield sont quasiment stables (-1% en nombre, +7% en valeur). Le nombre de nouveaux projets dans les industries à forte intensité de chaînes de valeur mondiales (CVM) telles que l'électronique a encore diminué. Dans d'autres tendances sectorielles, l'activité d'investissement dans les nouveaux sites reste en moyenne inférieure de 30 % aux niveaux d'avant la pandémie dans tous les secteurs industriels. Seul le secteur de l'information et de la communication (numérique) s'est complètement redressé. Le financement de projets dans les infrastructures dépasse désormais les niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des secteurs. Le nombre de projets augmente le plus dans les énergies renouvelables et l'immobilier industriel. Les experts de la CNUCED ne manquent de souligner que la durée prolongée de la crise sanitaire avec de nouvelles vagues successives de la pandémie de Covid-19 continue d'être un risque baissier majeur. Le rythme des vaccinations, en particulier dans les pays en développement, ainsi que la rapidité de mise en œuvre des mesures de relance des investissements dans les infrastructures, restent d'importants facteurs d'incertitude.

Clôture de Gastro Festi 229

Prudence Aménougnon honore le Bénin et l'Afrique

(Les chefs cuisiniers de dix pays africains repartis satisfaits)

Afin de promouvoir et de valoriser la gastronomie africaine, la ville de Ouidah a abrité du 6 au 15 janvier 2022 la première édition de "Gastro Festi 229". Une cérémonie a clôturé, le festival international de la gastronomie marqué par un franc succès, au restaurant "Chez Ifè" à Ouidah. Gaétan Nato (Correspondant/Mono-Couffo)

Promouvoir et valoriser la gastronomie africaine tout en montrant qu'elle est riche et diversifiée. Tels sont les objectifs principaux de la première édition du festival international de la gastronomie entendez "Gastro Festi 229". Regroupant une dizaine de pays africains, cette rencontre internationale des chefs cuisiniers a été une parfaite réussite grâce au savoir-faire du promoteur, le chef cuisinier Prudence Aménougnon. Cette première édition du



festival international de la gastronomie et du tourisme culinaire a été également un succès à cause de plusieurs activités qui l'ont meublée. On note, entre autres, des ateliers des chefs cuisiniers,

des démonstrations gastronomiques où les chefs cuisiniers ont préparé des mets. Il y a eu aussi des masters class avec la participation de quelques étudiants en hôtellerie et

restauration de l'Université d'Abomey Calavi (UAC), sans oublier le Toc Award (compétition internationale des chefs cuisiniers africains). Très contents de la réussite de "Gastro Festi 229", les chefs cuisiniers ont remercié de vive voix tous les partenaires qui ont soutenu le festival. Il s'agit de Moov Africa Bénin, Vitalor, et Kuizina à travers leurs conseils et appuis. Parlant de l'intérêt de ce festival, son promoteur Aménougnon dira que "Gastro Festi" va faire dé-

couvrir le continent africain à travers son patrimoine en mettant en avant le talent de leurs chefs. Poursuivant, il dévoile que les repas en Afrique ne sont pas que des moments de festivités. "C'est des moments signalés de signe, de valeur, d'unité, de solidarité", a-t-il ajouté avant d'expliquer ensuite que la richesse culinaire en Afrique a des vertus thérapeutiques. "Ça soigne", a-t-il dit. Des attestations et des trophées en plus de onze assiettes d'or ont été remis aux gagnants

du concours international de cuisine des chefs cuisiniers qui s'est déroulé dans une ambiance bon enfant. Les regards sont désormais tournés vers la seconde édition. Et dans ce cadre, Ouidah représente désormais pour le continent africain la ville retenue au Bénin pour abriter "Gastro Festi 229". C'est désormais la capitale de la gastronomie africaine, grâce à Prudence Aménougnon qui vaille que vaille a gagné le pari de cette première édition.

Restitution des œuvres d'art au Bénin

Emmanuel Macron signe le décret du transfert définitif des 26 trésors royaux du patrimoine français

Le Gouvernement s'active pour l'exposition publique diptyque des œuvres au Palais de la Marina

C'est ce lundi 17 janvier 2022 que le président Français, Emmanuel Macron a signé le décret portant publication de l'accord de restitution des 26 trésors royaux au Bénin. Un acte qui confirme le transfert définitif des 26 œuvres culturelles par la France au Bénin. Selon les informations rapportées par La Nouvelle Tribune, le chef de l'État français, Emmanuel Macron a pris en début de semaine, un décret portant publication



de l'accord de restitution de 26 œuvres d'arts au Bénin. L'article premier de cette décision écrite, indique que l'accord en question signé

à Paris entre les deux pays, le 09 novembre 2021, sera publié au Journal officiel de la République française. Le second article indique

que le Premier ministre Jean Castex et le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian sont chargés de l'application de ce décret. Les clauses de l'accord de restitution des 26 trésors royaux : Pour rappel, l'accord mentionne que la propriété des 26 œuvres est transférée de la République française à la République du Bénin. Le Gouvernement français est donc « immédiatement et irrévocablement déchargé de la responsabilité liée aux

26 œuvres, qui incombe entièrement au gouvernement béninois ». La signature de ce décret marque définitivement la restitution de ces œuvres culturelles pillées par la France pendant la période coloniale. Du côté béninois, le Gouvernement du Président Patrice Talon s'affaire pour l'organisation au Palais de la Marina à Cotonou, du 19 février au 17 mai, d'une exposition publique diptyque des 26 trésors royaux après la grande cérémonie de leur

retour au Bénin le 10 Novembre 2021. Une exposition placée sous la thématique : Le Bénin d'hier à Aujourd'hui : De la restitution à la révélation, pour célébrer les talents d'hier et d'aujourd'hui. Pour y arriver, après la validation par le Conseil des ministres de cette exposition, des techniciens et chercheurs commis à la tâche travaillent d'arrache-pied au palais de la Marina pour une organisation réussie.

19 janvier 2022 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 6 sur 102

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret n° 2022-38 du 17 janvier 2022 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Bénin relatif à la restitution de vingt-six œuvres à la République du Bénin (ensemble une annexe), signé à Paris le 9 novembre 2021 (1)

NOR : EAEJ2200017D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'Europe et des affaires étrangères,
Vu la Constitution, notamment ses articles 52 à 55 ;
Vu la loi n° 2020-1673 du 24 décembre 2020 relative à la restitution de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal ;
Vu le décret n° 53-192 du 14 mars 1953 modifié relatif à la ratification et à la publication des engagements internationaux souscrits par la France,
Décrète :

Art. 1^{er}. – L'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Bénin relatif à la restitution de vingt-six œuvres à la République du Bénin (ensemble une annexe), signé à Paris le 9 novembre 2021, sera publié au Journal officiel de la République française.

Art. 2. – Le Premier ministre et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 17 janvier 2022.

EMMANUEL MACRON
Le Président de la République ;
JEAN CASTEX
Le Premier ministre ;
JEAN-YVES LE DRIAN
Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

(1) Entrée en vigueur : 9 novembre 2021.

ACCORD

ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN RELATIF À LA RESTITUTION DE VINGT-SIX ŒUVRES À LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN (ENSEMBLE UNE ANNEXE), SIGNÉ À PARIS LE 9 NOVEMBRE 2021

Le Gouvernement de la République française, d'une part ; et
Le Gouvernement de la République du Bénin, d'autre part,
ci-après désignés les « Parties »,
Considérant la demande de restitution de biens culturels formulée le 26 août 2016 par le Gouvernement béninois ;
Considérant le Programme de travail commun en matière patrimoniale entre la France et le Bénin du 16 décembre 2019 ;
Considérant la loi française n° 2020-1673 du 24 décembre 2020 relative à la restitution de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal, publiée au Journal officiel de la République française du 26 décembre 2020, autorisant la sortie des collections publiques nationales des vingt-six œuvres listées en annexe

et prescrivant la réalisation de leur transfert définitif à la République du Bénin dans un délai d'un an à compter de la date d'entrée en vigueur de cette loi, à savoir avant le 27 décembre 2021 ;
Considérant que les Parties ont dûment accompli, chacune pour ce qui la concerne, les procédures internes complémentaires requises pour mettre en œuvre la restitution à la République du Bénin des vingt-six œuvres listées en annexe,

Ont convenu ce qui suit :

Article 1^{er}
Restitution

La propriété des vingt-six (26) œuvres listées dans l'annexe au présent accord est transférée de la République française à la République du Bénin.

Article 2
Responsabilité

Le Gouvernement de la République française est immédiatement et irrévocablement déchargé de la responsabilité liée aux vingt-six (26) œuvres listées dans l'annexe du présent accord, qui incombe entièrement au Gouvernement de la République du Bénin.

Article 3
Modalités de la remise matérielle

Les modalités de la remise matérielle des vingt-six (26) œuvres listées en annexe au présent accord sont fixées d'un commun accord entre les Parties.

Article 4
Entrée en vigueur

Le présent Accord, dont l'annexe fait partie intégrante, entre en vigueur à la date de sa signature par les deux Parties.

Fait à Paris, le 9 novembre 2021, en deux (2) exemplaires originaux en langue française.

Pour le Gouvernement de la République française :
Le Ministre de la Culture,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

Pour le Gouvernement de la République du Bénin :
Le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,
BARAGOLA JEAN-MICHEL HEVÉ ARMOBOLA

[En présence du Président de la République française, M. Emmanuel Macron, et du Président de la République du Bénin, M. Patrice Talon.]

ANNEXE

LISTE DES ŒUVRES VISÉES PAR LE PRÉSENT ACCORD

1. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.1 – Statue anthropomorphe du roi Ghézo ;
2. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.2 – Statue anthropomorphe du roi Ghézo ;
3. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.3 – Statue anthropomorphe du roi Behanzin ;
4. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.4 – Porte du palais royal d'Abomey ;
5. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.5 – Porte du palais royal d'Abomey ;
6. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.6 – Porte du palais royal d'Abomey ;
7. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.7 – Porte du palais royal d'Abomey ;
8. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1893.45.8 – Siège royal ;
9. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.1 – Récade (insigne d'autorité) réservée aux soldats masculins du bataillon bla, composé uniquement d'étrangers ;
10. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.2 – Calebasses royales gravées et gravées d'Abomey, prise de guerre dans les palais royaux ;
11. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.3 – Autel portatif asel hotogati ;
12. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.4 – Autel portatif asel royal asel mortier du roi Behanzin ;
13. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.5 – Autel portatif asel du palais royal incomplet ;
14. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.6 – Autel portatif asel du palais royal incomplet ;
15. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.7 – Trône du roi Ghézo ;
16. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.8 – Trône du roi Ghézo (longtemps dit « Trône du roi Behanzin ») ;
17. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.9 – Autel portatif asel hotogati à la panthère, ancêtre des familles royales de Porto-Novo, d'Allada et d'Abomey ;
18. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.10 – Fuseau ;
19. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.11 – Métier à tisser ;
20. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.12 – Pantalon de soldat ;
21. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.13 – Siège tripode latarié sur lequel le roi posait ses pieds ;
22. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.14 – Tunique ;
23. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.15 – Récade (insigne d'autorité) réservée aux soldats masculins du bataillon bla, composé uniquement d'étrangers ;
24. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.16 – Récade réservée aux soldats masculins du bataillon bla, composé uniquement d'étrangers ;
25. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.17 – Autel portatif asel du palais royal incomplet ;
26. Ancien numéro d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac : 71.1895.16.18 – Sac en cuir.

Développement des entreprises au Bénin

Les nouvelles réformes fiscales au centre d'un séminaire

La Direction générale des Impôts (DGI) en collaboration avec le Conseil des investisseurs Privés au Bénin (CIPB), organise depuis ce jeudi 20 janvier 2022, un séminaire sur la fiscalité à l'hôtel Ganna à Grand-Popo. C'est le directeur général des impôts, Nicolas Yenoussi, qui a procédé au lancement officiel des travaux de la première édition de ce séminaire au Bénin.

● Gaétan Nato

Ce séminaire sur la fiscalité a réuni les acteurs du secteur privé, l'administration fiscale et ses partenaires techniques et financiers autour du thème « Quelles réformes fiscales pour accroître la compétitivité des entreprises ? ». L'objectif global poursuivi par la première édition de ce séminaire au Bénin est de permettre aux acteurs du secteur privé de mieux comprendre les réformes en cours et les nouvelles procédures fiscales dans notre pays le Bénin. Selon le directeur général des impôts Nicolas Yenoussi, ce séminaire vient à point nommé car la corrélation entre les impôts et le développement n'est plus un secret de poli-



● Le Présidium au lancement

chinelle pour personne. « Grâce à l'impôt, la réalisation d'infrastructures routières, la réhabilitation de certaines localités en vue de la création des zones économiques, l'installation des entreprises sont devenues une réalité », a-t-il expliqué. Le conseil des investisseurs privés au Bénin (CIPB), n'entend pas croiser les bras après le vote du nouveau Code général des

impôts mais veut mettre ses compétences au service de l'administration fiscale. « Nous sommes dans la logique d'accompagner l'administration fiscale dans un processus d'amélioration continue. La Direction générale des impôts du Bénin est la seule dans notre sous-région à associer le secteur privé dans la mise en œuvre d'une loi des finances », a fait savoir Roland Riboux,

président du Conseil des investisseurs privés au Bénin (CIPB). Pour le représentant du « Projet d'appui à la compétitivité des chaînes de valeur agricole et de la diversification des exportations » (PACOFIDE), l'organisation de la première édition de ce séminaire prouve que la DGI, se soucie véritablement du bien-être des entreprises dans notre Pays. « La Direction générale des impôts, à la croisée des chemins, a choisi la voie du modernisme en tournant dos à celle de la routine et de l'archaïsme pour mieux asseoir une bonne compétitivité des entreprises », a martelé Gaétan Koukponou, représentant du (PACOFIDE). Au cours de cette première édition du séminaire sur la fiscalité, les participants

vont échanger sur les réformes majeures du nouveau Code général des impôts à savoir : sur les enjeux et défis de l'administration fiscale dans le cadre de la mise en œuvre des réformes fiscales, sur la réforme de digitalisation des paiements à la Direction générale des impôts et sur le processus du contentieux fiscal. Au terme des travaux, des recommandations, des actes

de plaidoyer et une feuille de route seront élaborés à l'endroit de la Direction générale des impôts et des différents acteurs publics et privés sur la fiscalité de développement agricole qui prendra en compte la compétitivité des filières anacarde, karité, ananas etc. La fin des travaux est prévue pour le vendredi 21 janvier 2022.





Cristal Tours

agence de voyages - tourisme & événements

en partenariat avec le **WO FORUM**
vous invite au

6^{ème} FORUM INTERNATIONAL DES AFFAIRES A ANKARA (TURQUIE)



Du 15 au 19 Mars 2022

PACKAGES DISPONIBLES

Package Basic

Package Business

Package VIP

WO FORUM



• **SECTEURS D'ACTIVITÉS:**

BTP, mobilier, textiles et accessoires, agriculture et élevage, machines agricoles, agro alimentaire, santé, cosmétique...

• **STOP BIEN ÊTRE SHOPPING ET TOURISME A ISTANBUL**

DATE: Du 19 au 21 Mars

Séance B2B pour saisir les opportunités et donner une nouvelle dimension à vos affaires



Date Limite des inscriptions **08 Février 2022**

(+229) 95 96 29 21 (+229) 94 01 19 05

www.cristaltours.com